



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2023-2024

Vendredi 28 juin 2024

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**
Adresse : Mairie de Veynes, **05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37 / info@badmintonclubveynois.fr**

Le **vendredi 30 juin 2023**, à **19h00**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région René DEMAISON** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**. Le Président s'excuse pour le retard dû à des problèmes techniques avec le vidéoprojecteur et au quorum difficile à atteindre.

Il a été établi deux feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que Secrétaire de l'association.

18 personnes étant présentes ou représentées, tel qu'il est prévu par l'article 10 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence **Jean-Fabien VACHOT**, président de l'Office Municipal des Sports, et **Anne-Marie THUILIER**, trésorière du Comité 05 de badminton.

Le Comité 05 est représenté par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** et **Jean-Yves TOURTET**.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Lecture du rapport moral 2023-2024
3. Lecture du rapport sportif 2023-2024
4. Lecture du rapport financier 2023-2024 et du budget prévisionnel 2024-2025
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée ;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ; candidature à poser avant le 28/06/2024
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2024-2025

Clôture de la partie statutaire

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2024-2025 ;
13. Questions diverses à poser **avant le 28 juin 2024**



Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 28/06/2023

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. Lecture du rapport moral 2023-2024

Le rapport moral est présenté par le Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, qui fait également partie du Comité 05 de Badminton en tant que responsable de la Commission Formation.

3. Lecture du rapport sportif 2022-2023

Le rapport sportif est présenté par la Secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**.

4. Lecture du rapport financier 2022-2023

Le rapport financier est commenté par le Trésorier **Hans PENNINGA**.

Le Trésorier explique les raisons pour lesquelles l'exercice se solde par une perte de 1100 € env. et que notre tournoi annuel du Bad' in Buëch s'est conclu par un déficit de 316 €

5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** le bilan moral (joint en annexe 1), le bilan sportif (joint en annexe 2) ainsi que le bilan financier (joint en annexe 3) à l'unanimité de l'AG.

6. Vote du quitus

Quitus moral voté à l'unanimité

Quitus financier voté à l'unanimité

Le budget prévisionnel et le compte de résultat sont votés à l'unanimité également

Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde

7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2022-2023

Cinq événements ont été organisés la saison écoulée : le tournoi des Potes'iront, le tournoi de Noël, un CDJ fin janvier, le Bad' in Buëch début juin et les interclubs au fil de l'année.

Conformément à nos statuts nous décidons de présenter les futurs candidats au CA

La représentante du Comité 05 de Badminton interrompt le déroulement de la séance. Dans ses propos, elle n'est pas alignée sur nos statuts actuels, la période est annuelle et non pas sur une olympiade ce qui ne fige aucunement les postes siégeant au CA. Nous ne prévoyons pas de changer nos statuts à ce niveau, imposer 4 ans serait préjudiciable à l'engagement bénévole au sein du club. La séance se poursuit malgré tout.



8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Les candidats actuels du CA souhaitent poursuivre leur rôle dans le club : il s'agit du Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, du trésorier **Hans PENNINGA** et de la secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**, d'**Hélène COLOMBANI**, de **Sandrine BERMOND** et **Michel MASCARIN**. Le Président avertit que les candidats de dernière minute sont acceptés. **Katy CAUVIN** souhaite intégrer le CA

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels et que 6 postes au minimum sont nécessaires au bon fonctionnement du club, le Président annonce la liste des candidats entrants. Il est procédé à l'élection globale des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** à l'unanimité de l'AG
- **Hans PENNINGA** à l'unanimité de l'AG
- **Laure PICARD du CHAMBON** à l'unanimité de l'AG
- **Hélène COLOMBANI** à l'unanimité de l'AG
- **Sandrine BERMOND** à l'unanimité de l'AG
- **Michel MASCARIN** à l'unanimité de l'AG
- **Katy CAUVIN** à l'unanimité de l'AG

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Le Conseil d'Administration reconduit le Président et les autres postes seront définis lors de la réunion du Conseil d'Administration du 9 juillet.

11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2023-2024

Pour le prix de l'inscription pour la saison à venir il est proposé aux personnes présentes de voter soit pour une augmentation de 3 € ou de 5 € soit pour un maintien des tarifs actuels : 90 € pour les jeunes et 115 € pour les adultes. Le maintien des tarifs obtient le plus de suffrages. Ces tarifs incluent la participation aux tournois du Comité. Les mêmes réductions de 20 € étant accordées pour l'inscription du 3^e membre d'une famille ou pour une inscription à partir du 1^{er} février. Les réductions ne sont pas cumulables.

La licence Passerelle reste à 50 €.

En outre le vendredi 30 août le club proposera une inscription avancée permettant de profiter d'une réduction de 5 € sur présentation du dossier complet avec règlement. Les futurs adhérents doivent se rendre sur place au gymnase et ne peuvent pas s'inscrire par téléphone ou e-mail pour en bénéficier.



12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2024/2025

Parmi les objectifs que le club se fixe on retrouve bien entendu l'organisation de tournois :
un CDJ en janvier,

un CDA éventuellement si nous réussissons à trouver une date,

le tournoi amical des Potes iront au bad le 10 novembre

et la 10^e édition du tournoi national du Bad' in Buëch en mai

ainsi que la constitution d'une équipe d'Interclubs sous la houlette de la commission Interclubs représentée par Albane STRENS.

Nos tournois internes peuvent devenir des Promobad pour permettre aux joueurs NC de passer en P11 : en effet être NC (Non Classé) est très souvent un obstacle pour participer à des tournois

Nous évoquons même l'organisation d'un tournoi Jeunes qui s'appellerait Le Petit Buëch ...un projet à mûrir

13. Questions diverses

Il est rappelé que la fermeture du gymnase doit obligatoirement être confiée à une personne majeure et qu'il doit y avoir au moins un majeur parmi ceux qui sont présents jusqu'à la clôture de la séance

Passer le balai avant la séance est une nouvelle habitude à mettre en place, ainsi que retirer les plumes à chaque démontage de terrain et ranger filet et poteaux quand on a fini de jouer. Ceci figure dans le règlement intérieur que chacun est censé avoir lu

La trésorière du Comité 05 parle d'un logiciel de comptabilité que nous devrions acquérir

La séance est levée à 20h42.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.

Le Président

Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO

La Secrétaire de séance et du club

Laure PICARD du CHAMBON

Le Trésorier

Hans PENNINGA

Hélène COLOMBANI

Sandrine BERMOND

Michel MASCARIN

Katy CAUVIN

Badminton Club Veynois – C/O Mairie de Veynes – 05400 VEYNES

Téléphone : 06.88.21.00.37 – Email : info@badmintonclubveynois.fr – Internet : www.badmintonclubveynois.fr

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective vendredi 28 juin 2024 – Page 4 sur 4